

Extrait authentique du procès-verbal de la séance du conseil municipal



Assemblée du 25 août 2003

Séance(s) tenue(s) le(s) 26 août 2003

Numéro de la résolution CM03 0678

Article 42.004

Avis de motion et adoption d'un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 1050 de l'ancienne Ville de Saint-Laurent / Soumettre ce dossier à l'Office de consultation publique / Délégation de pouvoirs à la greffière

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par la conseillère Dida Berku de la présentation à une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 1050 de l'ancienne Ville de Saint-Laurent;

Demande de dispense de lecture est faite, une copie du projet de règlement ayant été remise aux membres du conseil.

ADOPTION DU PROJET

Il est

Proposé par la conseillère Dida Berku
Appuyé par le conseiller Robert Libman

Et résolu :

- d'adopter comme projet de règlement P-03-122 le « Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 1050 de l'ancienne Ville de Saint-Laurent » de manière à modifier le programme particulier d'urbanisme du Nouveau Saint-Laurent;
- de soumettre, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville, le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par le conseil municipal.

.../2

Adopté à l'unanimité.

Gérald Tremblay
Maire

Jacqueline Leduc
Greffière

(certifié conforme)

GREFFIÈRE
1032280016

-

Gérald TREMBLAY

Maire

Jacqueline LEDUC

Greffière